



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **42**
- représentés : **4**
TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 février à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.		<i>Pour la commune de STILL :</i> - Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

Membres représentés :

Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Alexandre GONCALVES	ayant donné procuration à Mme Chantal SITTLER
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET - DEBAT GENERAL D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES, SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE, POUR L'EXERCICE 2025

N° 25-03

VU l'article 107 de la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) modifiant les articles du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au débat d'orientations budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 alinéa 2 et D.2312-3, applicables aux établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3.500 habitants et plus, conformément à l'article L.5211-36 du même Code ;

CONSIDERANT ainsi que les modalités d'organisation du Débat d'Orientations Budgétaires reposent sur un exposé du Président portant, outre sur des considérations d'ordre général, sur :

- ✓ un schéma de propositions sur les options financières principales, notamment :
 - le mode de fonctionnement des services publics communautaires,
 - les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement,
 - la fiscalité directe locale,
 - la structure et la gestion de la dette,
- ✓ une projection prévisionnelle des sections de fonctionnement et d'investissement y compris des budgets annexes;
- ✓ une présentation des engagements pluriannuels envisagés ;

CONSIDERANT que la combinaison du troisième alinéa de l'article L.2312-1 et de l'article L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit que lorsque l'établissement public de coopération intercommunale compte plus de 10.000 habitants et comprend au moins une commune de 3.500 habitants et plus, le rapport sur les orientations budgétaires *« comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. »* ;

CONSIDERANT que ce débat doit permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du Budget Primitif afin de pouvoir dégager les priorités budgétaires sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective ;

CONSIDERANT que le projet de rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2025, destiné à introduire le Débat d'Orientations Budgétaires, a été diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 27 février 2025 ;

CONSIDERANT que l'article L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales précise également que le rapport d'orientation est transmis aux communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale et que les lieux de mise à disposition du public sont le siège de l'établissement et les mairies des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale ;

CONSIDERANT qu'il incombe dès lors d'arrêter les perspectives fondamentales des orientations budgétaires exposée ci-après ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 13 février 2025 ;

① EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT PORTANT DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE SUR LES ACTIONS INTERCOMMUNALES

L'exposé du Président s'appuie sur les documents annexés à la présente délibération.

② SCHEMA DE PROPOSITION SUR LES OPTIONS FINANCIERES PRINCIPALES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité
statue comme suit**

sur les orientations budgétaires de l'exercice 2025, sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2025,

**1° AU TITRE DE LA FISCALITE DIRECTE
décide**

de procéder au maintien des taux des taxes additionnelles et du prélèvement fiscal au titre de la contribution pour les eaux pluviales,

suggère

au titre de la taxe GEMAPI, d'inscrire au Budget Primitif de l'Exercice 2025, un produit couvrant les contributions financières tant au Syndicat Mixte du Bassin Bruche-Mossig et qu'au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle, soit un montant de 220.000 €,

**2° AU TITRE DU MODE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS
convient**

- de maintenir pour 2025, les tarifs du transport à la demande,
- de maintenir pour 2025, les tarifs de la taxe de séjour,
- de maintenir pour 2025, les tarifs de location des emplacements des aires d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM et de MUTZIG,
- de maintenir pour 2025, les tarifs des bornes de recharge pour véhicules électriques,

rappelle

que le Conseil Communautaire, en sa séance plénière du 19 décembre 2024, a statué sur les tarifs de vente d'eau et de la redevance d'assainissement,

**3° AU TITRE DE LA GESTION DE LA DETTE
admet**

la souscription de nouveaux emprunts pour un montant de :

- ➔ 0,00 € pour le Budget Principal,
- ➔ 2.221.029,61 € pour le Budget Annexe « Zones d'Activités »,
- ➔ 0,00 € pour le Budget Annexe « Assainissement »,
- ➔ 665.443,70 € pour le Budget Annexe « Eau »,
- ➔ 185.748,66 € pour le Budget Annexe « Aires d'accueil des gens du voyage »,
- ➔ 0,00 € pour le Budget Annexe « Déchets Ménagers »,

au fur et à mesure des besoins de trésorerie,

**4° AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS
entend**

réaliser les travaux présentés par le Président, en liminaire de sa déclaration de politique générale, tels que figurant dans le Rapport d'Orientation Budgétaire,

5° AU TITRE DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS, DES CHARGES DE PERSONNEL ET DE LA SITUATION COMPAREE EN MATIERE D'EGALITE FEMMES/HOMMES
prend acte

des éléments de présentation contenus à ce titre dans le Rapport d'Orientation Budgétaire et son annexe,

6° AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE »
propose

de contribuer à l'équilibre du budget annexe « Aires d'Accueil des Gens du Voyage » par le versement d'une participation du Budget Principal, de 274.000 €, soit :

- 181.990 € pour la gestion des aires,
- 92.010 € pour le financement des investissements au titre de 2025,

③ PROJECTION PREVISIONNELLE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2025
procède

à la répartition des masses budgétaires, selon la projection prévisionnelle diffusée à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire de ce jour,

④ RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025
prend acte

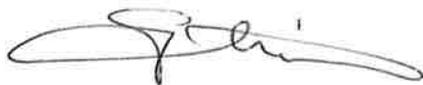
du projet de rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2025, dans les forme et rédaction proposées,

⑤ PROCLAME EN CONCLUSION

que les présentes directives adoptées suite au débat général d'orientations budgétaires ne sont pas de nature, conformément à la loi, à engager l'organe délibérant dans ses choix définitifs qui seront arrêtés, lors de l'approbation du Budget Primitif 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Pascal GEHIN

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 28 février 2025
- publication sur le site internet le : 28 février 2025

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 25-03 DU 27 FEVRIER 2025

EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT PORTANT DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE SUR LES ACTIONS INTERCOMMUNALES

L'exposé du Président s'appuie sur les documents suivants :

<p>ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025</p> <p>LES 3 DOSSIERS MAJEURS EN 2025</p> 	<p>LES 3 DOSSIERS MAJEURS EN 2025</p> <p>1 NOUVELLE PISCINE A MUTZIG</p> <ul style="list-style-type: none">- Permis de construire déposé- Lancement des appels d'offres- Démarrage du chantier 
<p>LES 3 DOSSIERS MAJEURS EN 2025</p> <p>2 FORT DE MUTZIG</p>  <ul style="list-style-type: none">- Travaux d'autonomisation du site (eau/assainissement/électricité/fibre)- Réflexions sur le bâtiment d'accueil et la zone technique	<p>LES 3 DOSSIERS MAJEURS EN 2025</p> <p>3 ZA ACTIVEUM</p>  <ul style="list-style-type: none">- Poursuite des Travaux d'aménagement- Une dizaine d'entreprises avec lesquelles nous discutons- 300 à 600 emplois
<p>ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025</p> <p>Les autres axes d'investissements</p> 	<p>ZONES D'ACTIVITES</p> <p>ATRIUM</p>  <ul style="list-style-type: none">- Diverses Acquisitions foncières- Lancement de la DUP
<p>BUDGET PRINCIPAL</p> <p>LIAISONS CYCLABLES</p>  <ul style="list-style-type: none">- Des opérations à solder- Travaux qui vont démarrer :<ul style="list-style-type: none">▪ DUPPIGHEIM rue de la Gare▪ DUPPIGHEIM rue de la Rivière et rue du Stade▪ MUTZIG : Rue du Dr Schweitzer▪ DUTTLENHEIM : Quai du Moulin▪ ALTORF : Burgweg▪ AVOLSHEIM : Dompeter▪	<p>ASSAINISSEMENT</p> <p>Schéma directeur :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Secteur MOLSHEIM premiers travaux du schéma directeur (2025-2027)▪ Secteur d'ERNOLSHEIM-BRUCHE – 1^{er} rapport de présentation, programme de travaux à définir▪ Secteur de DUPPIGHEIM - Etudes programmées début 2026▪ Secteur de NIEDERHASLACH - OBERHASLACH – Etudes programmées par le SDEA pour 2025 / 2026

AAGV**AAGV à MUTZIG :**

Travaux de modernisation de l'aire
et d'individualisation de l'électricité

DECHETS MENAGERS

- Budget d'entrées / sorties des redevances
- Poursuivre le déploiement de la collecte des biodéchets

BUDGET PRINCIPAL**TRAME VERTE ET BLEUE**

2025 : Etude de diagnostic de la trame verte et bleue et inventaire des zones humides

2026 : Proposition d'un programme d'actions

BUDGET PRINCIPAL**«Système d'Information Géographique»****(SIG)**

- Évolution du système vers une nouvelle version du logiciel, plus performante et ergonomique.



- Déploiement de l'application « ERP et Bâtiments publics » et intégration des données.

BUDGET PRINCIPAL**PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS ET COULEES DE BOUES****Commission Locale du S.D.E.A.**

Contributions 2024 - à payer en 2025 : 80 206 €

Contributions 2025 – prévisions : 400 900 €

Programme des travaux hors subventions :
prévisions 2025 : 667 500 €
(Fonctionnement + Travaux – Subventions)

BUDGET PRINCIPAL**PROGRAMME COULEES BOUEUSES**

ETUDES : (diagnostic érosion + complément études ouvrages structurants)

Molsheim; Mutzig; Avolsheim; Wolxheim; Ergersheim; Dinsheim; Gresswiller

AMENAGEMENT HYDRAULIQUE :

Wolxheim; Ergersheim; Dinsheim; Gresswiller

OUVRAGE DE PROTECTION : Création bassin de rétention/infiltration

Ernolsheim

Total : 375 000 € * hors subventions

BUDGET PRINCIPAL**PROGRAMME INONDATIONS****ETUDES et Equipements**

Périmètre CC

OUVRAGE DE PROTECTION :

Duttlenheim et Duppigheim

Total : 292 000 € * hors subventions

BUDGET PRINCIPAL**ENERGIE 18**

- ↳ Finalisation des Audits Energétiques, définition d'une politique d'actions

- ↳ Projet photovoltaïque : Premières décisions

RAPPEL : LES AUTRES COMPETENCES RESTENT ACTIVES

- Tourisme
- Epicerie solidaire
- Mission locale
- Relais Petite Enfance
- Bornes de recharge électrique
- Transport à la demande
- Aménagement numérique
- GEPU en assainissement
- Banque de Matériel / Mutualisation

ADMINISTRATION GENERALE**EVOLUTION DES EFFECTIFS**

Effectifs : 49 agents

- ↳ Pas de création en cours

(malgré des besoins toujours évidents)

ADMINISTRATION GENERALE

Effectifs salariés

49 Equivalents Temps Plein

☞ Directeur Général	1	☞ Eau / Assainissement	3
☞ Directrice Générale Adjointe	1	☞ SIG	2
☞ Secrétariat	1	☞ Energie 18	1
☞ Finances / RH	3	☞ Communication	1
☞ Travaux	1	☞ Trame verte et Bleue	1
☞ Marchés Publics/ Mutualisation	1	☞ Piscines	28
☞ AAGV	1,5	☞ Relais Petite Enfance	2,5
		☞ BMI	1

BUDGET PRINCIPAL

Fiscalité : + 0 %

Les taux des différentes taxes n'ont pas augmenté depuis 2005
(revalorisation des bases + 1,7%)

BUDGET PRINCIPAL

Taxe GEMAPI

Quel Produit attendu pour 2025 ?

2023 : 120 000 €

2024 : 200 000 €

2025 : AUGMENTATION TAXE GEMAPI : 220 000 €

⇒ Versement de la CC au SMOBBM 140 000 € (+20 000 €)

⇒ Participation au SDEA 80 000 €

Philosophie Générale

Dossiers anciens prêt à démarrer. :

- Construction de la nouvelle Piscine
- Viabilisation du Fort de Mutzig

Les projets environnementaux :

- Trame verte et bleue
- Energie 18
- GEPU en assainissement
- Pistes cyclables

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET PRINCIPAL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

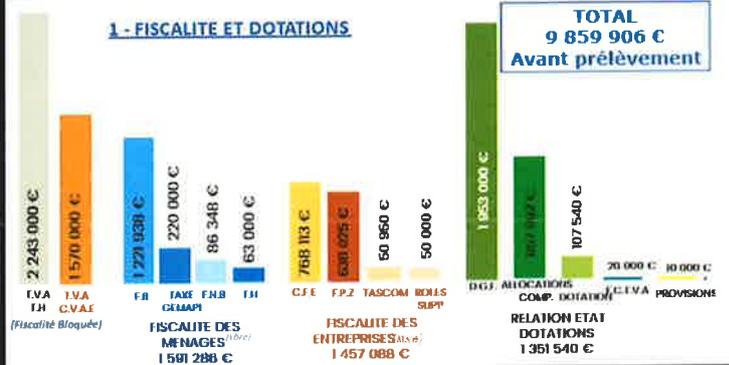
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025

Recettes de Fonctionnement
11 000 146 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

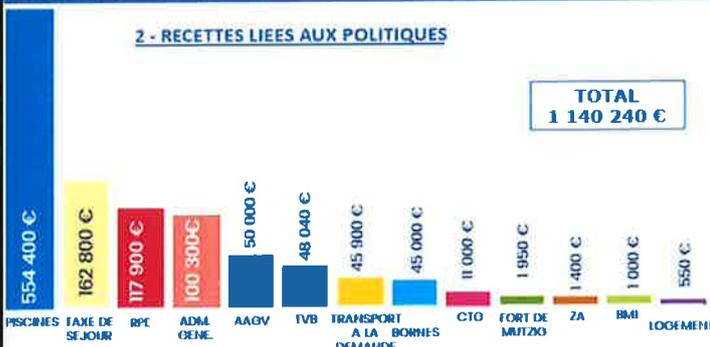
1 - FISCALITE ET DOTATIONS



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 - RECETTES LIEES AUX POLITIQUES

TOTAL
1 140 240 €



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FISCALITE
RECETTES
CONSTATES *

75 %

FISCALITE TAUX
LIBRE

15 %

RECETTES LIEES
POLITIQUES

10 %

* AVANT PRELEVEMENTS

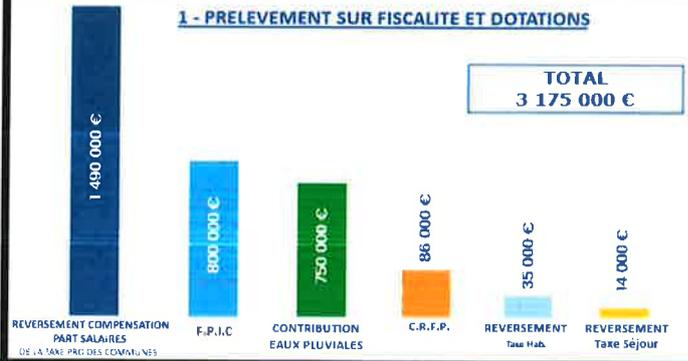
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025



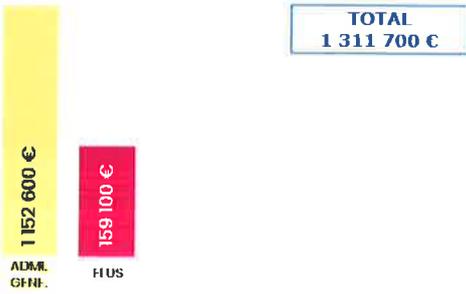
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - PRELEVEMENT SUR FISCALITE ET DOTATIONS



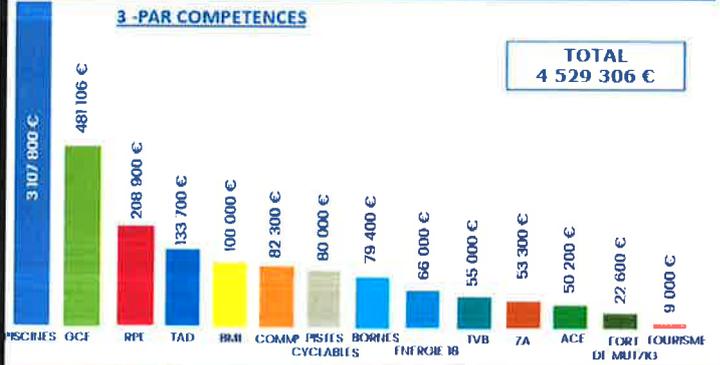
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 - DEPENSES GENERALES



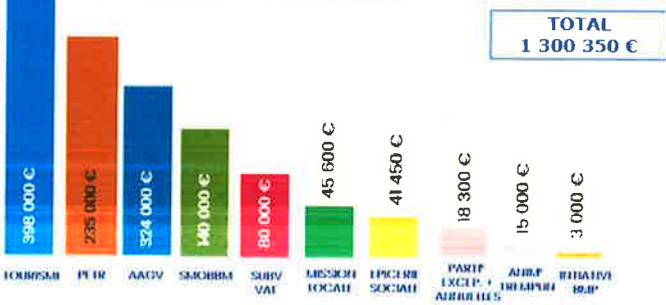
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

3 - PAR COMPETENCES



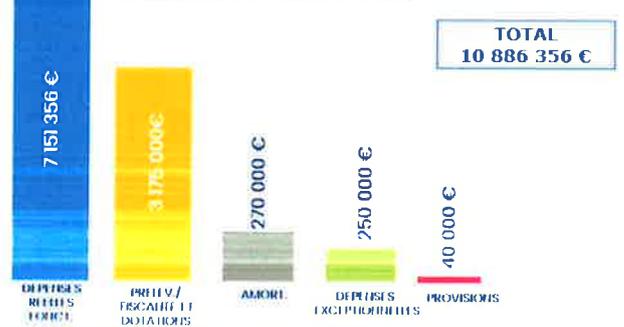
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

4- PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATIF DEPENSES 2025



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET PRINCIPAL 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

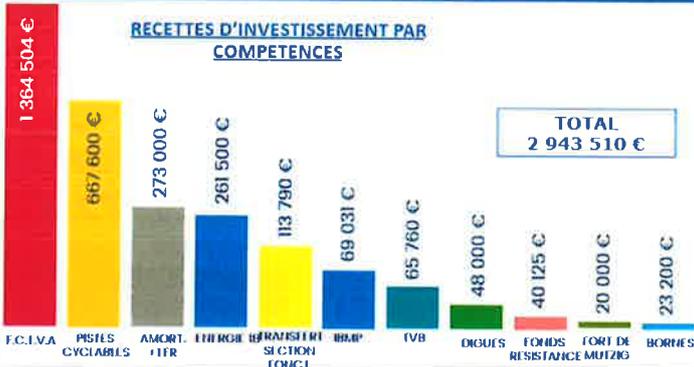
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR COMPETENCES



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025



DECISIONS PRISES DEPUIS LE DEBUT DU MANDAT

- Politique Eaux Pluviales (de 550 000 € à 750 000 €) **+ 200 000 €**
- F P I C (de 398 990 € à 800 000 €) **+ 401 000 €**
- Création d'1 poste – Marchés Publics (0,70%) **+ 41 000 €**
- Création d'1 poste – Energie 18 **+ 55 000 €**
- Création d'1 poste – TVB **+ 55 000 €**
- Volonté de mettre 500 000 € / an : Energie 18 **+ 500 000 €**
- Subvention VAE **+ 80 000 €**
- Participation au Budget AAGV **+ 124 000 €**
- Grand Cycle de l'Eau - SDEA **+ 480 000 €**

TOTAL 1 936 000 €

Sans oublier....

- Augmentation du coût de l'Energie,
- Frais de Personnel,
- Frais d'assurance,
- Frais d'entretien des locaux,
- Frais de maintenance logiciels.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

HAUSSE DES COUTS DE L'ENERGIE

+ 376 000 €

**en 4 ans
(2021 à 2024)**

DEPENSES SUPPLEMENTAIRES

+ 125 000 €

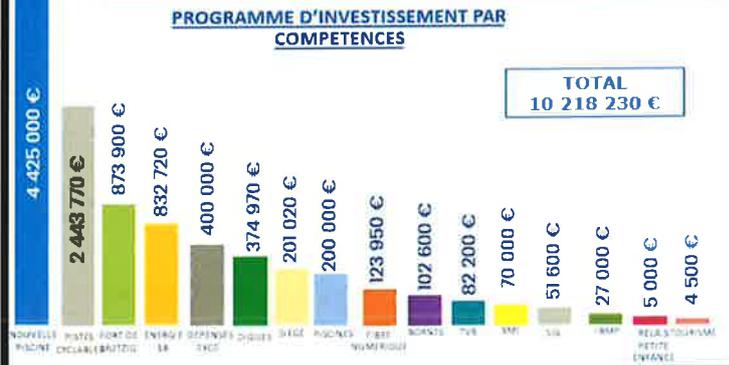
- **Frais de Personnel**
 - Création d'1 poste : Trame Verte et Bleue
 - Revalorisation participation risque santé
 - Hausse cotisation employeur CNRACL + 3 points / an pendant 4 ans
 - Hausse du SMIC
- **Hausse assurance Statutaire**
- **Absentéisme / Remplacement**
- **Indemnité Licenciement**

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL 2025



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

**BUDGET ANNEXE
AIRES DES GENS DU
VOYAGE**

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

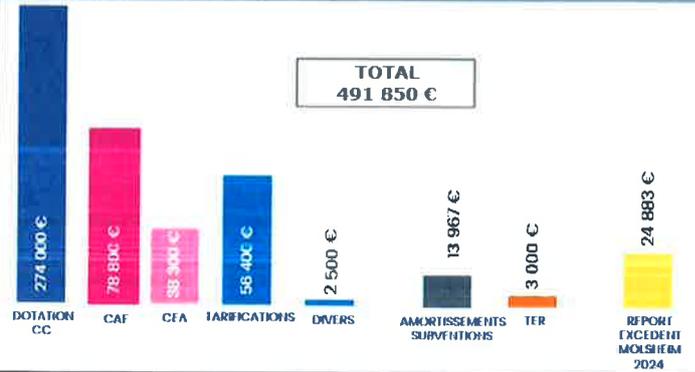
BUDGET ANNEXE AAGV 2025

BUDGET AAGV

- La participation financière du budget principal au fonctionnement du budget AAGV est maintenue à 274 000 € pour 2025 ;
- Les travaux 2025 :
 - * **MUTZIG** : Travaux d'isolation des blocs sanitaires et la création de 3 blocs supplémentaires
 - * **MOLSHEIM** : Divers travaux carrelage, reprise tableau différentiel, pose caméra

SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

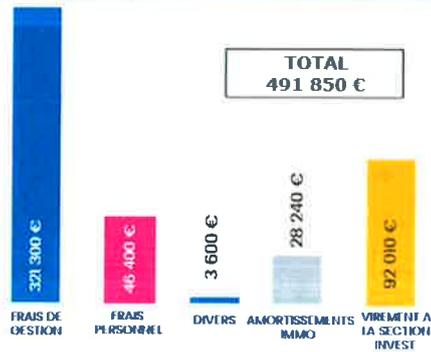
491 850 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

399 840 €

HORS VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 92 010 €



BUDGET AAGV

Si tous les travaux sont réalisés, il faudra encore 186 000 € pour équilibrer les travaux en 2025

OBJECTIFS 2025

- Ne pas augmenter la participation de fonctionnement de la CC
- Réaliser les travaux sur l'Aire de Mutzig (individualisation des factures d'électricité)

BUDGET AAGV

Pour rappel : le coût des Aires des Gens du Voyage depuis que la CC assure la gestion (2017 à 2024)

	MOLSHEIM	MUTZIG	TOTAL
Fonctionnement	- 534 982	- 484 744	- 1 019 726
Investissement	- 234 920	- 31 265	- 266 185
TOTAL	- 769 902	- 516 009	- 1 285 911

SYNTHÈSE EAU & ASSAINISSEMENT

2 budgets
→ 1 seule facture pour l'abonné

Première année d'unification totale de l'eau et de l'assainissement

Après plus de 20 ans de travail

LE PARTAGE DES RÔLES

La CCRMM maîtrise sa Gestion :

- Elle est **propriétaire** des réseaux d'eau et d'assainissement
- Elle **fixe les tarifs** de l'eau et de l'assainissement
- Elle **décide et réalise les travaux d'investissements**
- Elle **mène les études** prospectives nécessaires

LE PARTAGE DES RÔLES

Le SDEA, un partenaire essentiel

- Il **exploite** l'ensemble des installations techniques
- Il **assure la facturation** directe auprès des abonnés
- Il **réalise les branchements** pour les nouvelles constructions
- Il **gère le service public** de l'assainissement non collectif



NOTRE PATRIMOINE

EAU	ASSAINISSEMENT *
> 344,328 km de conduites d'eau	> 339 km de réseaux d'assainissement
> 10 puits	> 3+1 stations d'épuration
> 13 sources	> 46 bassins d'orage
> 13 réservoirs	> 106 déversoirs d'orage
> 3 stations de traitement	> 36 stations de pompage
> 11 unités de désinfection	> 9325 bouches d'égout
> 1 station d'interconnexion	

* DONT Niederhaslach et Oberhaslach

LE PREVISIONNEL BUDGETAIRE 2025

VERSEMENTS AU SDEA

	EAU	ASSAINISSEMENT	TOTAL
FONCTIONNEMENT	5 302 980	5 116 885	10 419 865
INVESTISSEMENT	5 596 853	10 024 606	15 621 459
TOTAL	10 899 833	15 141 491	

COMMUNAUTE DE COMMUNES → **SDEA** **3 740 900 €**

- BUDGET EAU **1 137 400 €**
- BUDGET ASSAINISSEMENT **2 603 500 €**

TOTAL : 26 041 324 €

P.M : + 120 000 € en assainissement pour la gestion de laSTEP Niederhaslach

VERSEMENTS A L'AGENCE DE L'EAU en 2025

RETOURS DE L'AGENCE DE L'EAU 2025

Les Redevances sont collectées « N » et reversées « N+1 » à l'Agence de l'eau

Section de Fonctionnement

COMMUNAUTE DE COMMUNES → **AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE** **1 982 600 €**

BUDGET EAU :

- Redevances 2024 à solder **500 000 €**
- Redevances Consommation en Eau **824 000 €**
- Prélèvement ressources en eau **210 000 €**
- Performance des Réseaux d'eau **160 000 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- Performance des Réseaux d'assainissement **288 600 €**

AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE → **COMMUNAUTE DE COMMUNES** **30 250 €**

- PRIME POUR EPURATION (fin en 2023) **0 €**
- REMUNERATION DES EXPLOITANTS N-1 **7 500 €**
- AIDE ACTION ANIMATION GESTION DES EAUX PLUVIALES **22 750 €**

RETOURS DE L'AGENCE DE L'EAU 2025

EAU • Lissage des tarifs + 1 %

ASST • Lissage des tarifs + 1 %
• Contribution assainissement pluvial : 0 %

TOTAL FACTURE • **Augmentation de 1 %** (Inflation 1,3 %)

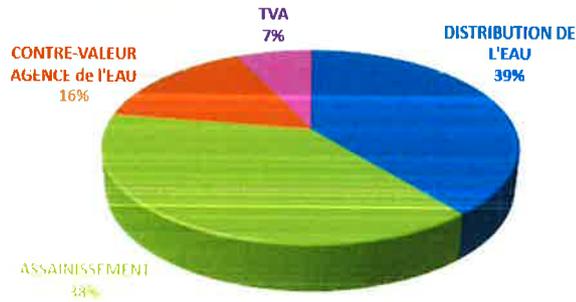
Section d'Investissement

AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE → **COMMUNAUTE DE COMMUNES** **273 294 €**

- DIAGNOSTIC VERS L'AMONT DES SYSTÈMES DE COLLECTE RACCORDÉS AUX STEU **17 750 €**
- RÉAMÉNAGEMENTS AVEC INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES DES PARKINGS MAIRIES DE GRESSWILLER ET DÜTTLENHEIM **39 890 €**
- DÉPLOIEMENT D'INSTRUMENTATION POUR LA RÉDUCTION DES PERTES EN EAU SUR LES COMMUNES DE MOLSHEIM ET MUTZIG **31 800 €**
- HEILIGENBERG – RUE DE LA BATTEUSE :
 - Amélioration du rendement AEP **118 854 €**
 - Création du réseau de collecte **65 000 €**

TARIFS 2025 - EAU et ASSAINISSEMENT

La consommation moyenne d'un abonné est de 120 m³.
Pour cela, il paie 542,58 € T.T.C. :



TARIFS EAU et ASSAINISSEMENT : 2025

542,58 € pour 120 m³

Eau	• 208 €
Assainissement	• 212 €
Agence de l'Eau	• 85 €
TVA	• 38 €

LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

2 CHIFFRES A AVOIR A L'ESPRIT

La dépense quotidienne d'un abonné toutes taxes comprises est de
1,79 € par jour

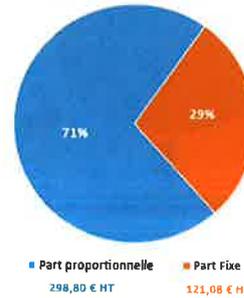
La dépense quotidienne par habitant toutes taxes comprises est de
0,59 € par jour

Ces chiffres incluent les consommations des administrations publiques et des activités professionnelles

TARIFS EAU et ASSAINISSEMENT : 2025

Prix de l'eau et assainissement pour 120 m³

H.T. et sans redevances Agence de l'eau



LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

DETTE

Budget Eau : dette 0 €

Budget Assainissement : dette 0 €

Reprise Dette Bruche Hasel – quote-part CC 30 %
≈ 107 800 €

LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

INVESTISSEMENTS SUR 10 ANS

Budget Eau : 14 972 492 €

Budget Assainissement : 14 090 392 €

29 062 884 €

LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

CAPACITE D'INVESTISSEMENTS PROPRES A L EXERCICE 2025

	EAU	ASSAINISSEMENT
Virement de la Section de Fonctionnement	496 040	182 985
Amortissements des immobilisations	1 453 640	1 600 000
Amortissements des subventions	37 180	221 285
TOTAL	1 912 500	1 561 700

TOTAL : 3 474 200 €

LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2025



LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

- 1 Un prix de l'eau raisonnable
- 2 L'objectif de la suppression de la dégressivité des tarifs est atteint
- 3 Dans 5 ans, le tarif de l'eau sera unifié
- 4 Un état général satisfaisant de nos installations
- 5 Une santé positive des 2 budgets eau et assainissement
- 6 Une capacité d'investissement de bon niveau pour les 2 budgets
- 7 Une qualité de service réelle
- 8 L'objectif de l'unification est atteint

LA GESTION DE L' EAU et de l'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE

SYNTHÈSE GÉNÉRALE - OBJECTIFS

EAU

- Augmenter le volume d'investissement ;
- Mettre en œuvre les études et les travaux des schémas directeurs des réseaux ;

Point de veille : Une attention particulière doit être portée dans les années à venir sur la qualité de la ressource en eau

SYNTHÈSE GÉNÉRALE - OJECTIFS

ASSAINISSEMENT

- Augmenter le volume d'investissement ;
- Finaliser les études pour DUPPIGHEIM (2026) et programmer les travaux de 2 stations d'épuration (MOLSHEIM et ERNOLSHEIM) ;
- Poursuivre la politique d'infiltration des eaux pluviales urbaines (GEPU)

ET POUR CONCLURE

Tous les efforts faits depuis des années :

- d'intégration des politiques eau et assainissement,
- de désendettement,
- d'évolution de nos tarifs,
- de modernisation de nos infrastructures,

nous permettent d'être serein face à l'avenir, même si les enjeux restent nombreux...

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 ③

BUDGET ANNEXE EAU



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET EAU 2025

Recettes de Fonctionnement
5 302 980 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET EAU 2025

Recettes de Fonctionnement
5 302 980 €

Dépenses de Fonctionnement
4 806 940 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET EAU 2025



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 ④

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



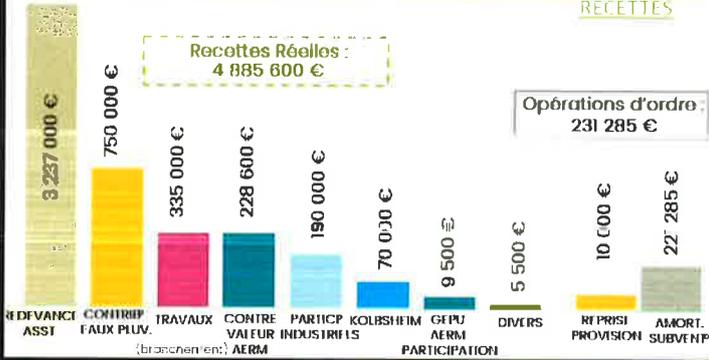
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Recettes de Fonctionnement
5 116 885 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



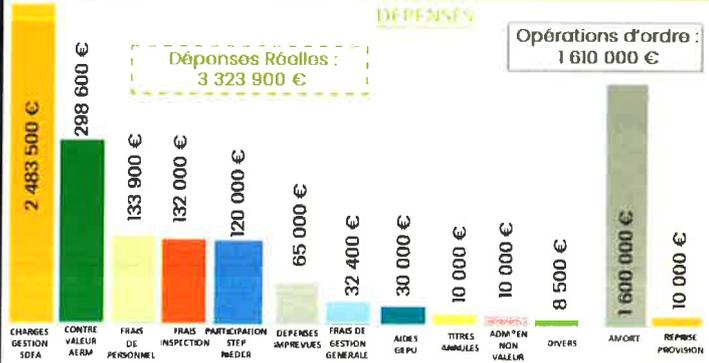
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025



ORIENTATIONS BUDGETAIRES – DECHETS MENAGERS & ASSIMILES 2024

BUDGET ANNEXE
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET



ORIENTATIONS BUDGETAIRES – DECHETS MENAGERS & ASSIMILES 2025



CONCLUSION

41 % population du Select'OM
39 % volume collecté en Déchèteries

CONCLUSION

- On reste à la taxe d'enlèvement des Déchets Ménagers;
- Pas d'augmentation pour 2025 ;

QUE RETENIR ?



Collecte séparée des déchets alimentaires, c'est parti!



1/3 de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de Biodéchets

Expérimentation de la collecte des déchets alimentaires
sur 5 communes pilotes de 2022 à 2024. Région
Wallonne. Région. Département de la Région de Moussig

CONCLUSION

↳ La collecte des Biodéchets sur notre territoire :

- ↳ Depuis 2024 : Mutzig
- ↳ A partir de 2025 : reste de la C.C.

CONCLUSION

↳ Calendrier 2025

- ↳ Janvier 2025 : Avolsheim, Soultz-les-bains, Wolxheim
- ↳ Février 2025 : Ergersheim, Altorf, Dinsheim-sur-Bruche, Heiligenberg, Still
- ↳ Mars 2025 : Oberhaslach, Niederhaslach, Gresswiller, Duttlenheim
- ↳ Avril 2025 : Dorlisheim, Duppigheim, Ernolsheim-sur-Bruche, Dachstein
- ↳ Mai 2025 : Molsheim

CONCLUSION

- Le projet de la déchèterie de Mutzig dépend des acquisitions foncières

ORIENTATIONS BUDGETAIRES – 2025

BUDGET ANNEXE
ZONES D'ACTIVITES

RECETTES ATTENDUES

Rappel :

La fiscalité de Zone est une recette
de notre Budget Principal :
638 000 € sont attendus en 2025

DEPENSES

DEPENSES

- On achète des terrains ;
- On mène des procédures administratives, urbanistiques, environnementales, archéologiques ;
- On viabilise ;
- On paie des impôts locaux ;

RECETTES

RECETTES

On vend des parcelles à des entreprises

RECETTES

A NOTER

Les taxes payées par les entreprises vont

- vers le budget Général de la C.C (FPZ – CFE – compensation CVAE)
- vers les communes d'implantation (Taxe Foncière + Taxe d'Aménagement)

Cinq Zones d'Activités portées par la C.C.

- ACIVEUM (ALTORF/DACHSHEIM)
- BUGATH (DORLSHEIM)
- ECOPARC (MOLSHEIM)
- VILLAGE DE LOISIRS (DORLSHEIM)
- AIRRUM (MUTZIG)

REMARQUE
* Budget Annexe 25 en justification d'investissement
* Le total figurant dans le Budget Annexe

ZONES D'ACTIVITES

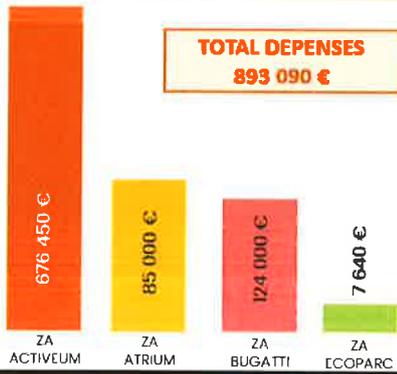
plus de 2.500 emplois installés sur nos zones intercommunales

INVESTISSEMENT DEPUIS LE CREATION DU BUDGET ANNEXE- ZA

Investissement depuis 2002 • 23 802 529 €

Dettes en Capital au 01.01.2025 • 0 €

PREVISIONS DEPENSES 2025



DEPENSES ZA ACTIVEUM - DETAIL



DEPENSES ZA ATRIUM - DETAIL



RECETTES PREVISIONNELLES 2025



BILAN PREVISIONNEL

Déficit reporté	• - 1 590 262 €
Dépenses à financer	• - 893 090 €
Recettes	• 3 604 480 €
Solde prévisionnel au 31.12.2025	1 121 128 €

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE

Un travail conséquent porté par une petite équipe

CONCLUSION

Objectif :

Nous faisons des choix collectifs
 Une fois les choix faits , on les assume jusqu'au bout
 On inscrit notre action dans un temps long

CONCLUSION

Enjeu 1

Piscine – Fort de Mutzig - Pistes cyclable :

Un travail considérable
Des enjeux financiers majeurs

- ☞ Ces projets nécessitent une réflexion, une stratégie :
 - ☞ Pour qu'aux sorties de ces opérations la CC, puisse continuer à développer des projets

CONCLUSION

Enjeu 2

Nous avons un double volet :

- ☞ le développement économique
- ☞ le développement durable

Notre enjeu est de ne pas opposer l'un à l'autre et porter l'un et l'autre

CONCLUSION

Enjeu 3

- ☞ Nous avons et allons subir des hausses considérables de nos charges
- ☞ Nous avons fait de nombreux choix qui ont accrus ces charges
- ☞ Nous arriverons à assumer tous nos choix, mais pour développer de nouvelles compétences, il faudra de nouvelles recettes

CONCLUSION

Pour cette année

Nous avons un budget solide, volontaire et actif grâce au travail de tous

Nous allons avancer de manière déterminée.

La France va mal

La CC avance

Acte à classer

DE-25-03

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-02-28T09-57-10.00 (MI259425594)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250227-DE-25-03-AI ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - DEBAT GENERAL D'ORIENTATION DES BUDGETAIRES,
SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE, POUR
L'EXERCICE 2025

Date de décision : 27/02/2025



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [ANNEXE DELIB 25-03 DOB 2025.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/02/25 à 09:57

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 28/02/25 à 09:57

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 28/02/25 à 10:34